

Introduction

Éric SAUNIER
(CIRTAI, UMR Idées 6266)

La publication du premier numéro des *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*, en choisissant pour thème la traite et ses implications dans les villes portuaires négrières¹, avait pour objectif d'impulser une réflexion générale dont le but est de restituer la spécificité de l'histoire et de la mémoire de la traite des noirs, de l'esclavage et de leurs abolitions en Basse-Seine dans le cadre des questionnements contemporains concernant ce sujet. C'est également dans cette perspective qu'est placé ce second volume qui prolonge la journée d'études organisée le 7 mai 2009 à la Maison de l'Armateur. Il propose en effet de regarder, en partant du cadre régional, les conditions dans lesquelles se déroula le lent et complexe processus qui, du vote de la Convention le 4 février 1794 à la décision d'abolir l'esclavage au Brésil en 1888, aboutit à proclamer l'émancipation des esclaves. Le thème de l'abolition de l'esclavage est en effet un objet d'études privilégié pour réfléchir à l'existence de comportements régionaux originaux. Il permet aussi de valoriser un patrimoine mémoriel largement méconnu. Sur le premier plan, dans le contexte du retard historiographique

¹. Cf. E. SAUNIER, *Villes portuaires du commerce triangulaire à l'abolition de l'esclavage. Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*, Le Havre, 2009, 240 p.

affectant la connaissance du fait esclavagiste en Basse-Seine², l'étude de l'opinion face à l'esclavage fait en effet exception et, sur le plan mémoriel, la Normandie présente l'avantage de compter, avec le pasteur Guillaume de Félice (1803-1871), qui desservit l'Église de Bolbec entre 1828 à 1838, et le philosophe et député de la Manche Alexis de Tocqueville (1805-1859), deux figures majeures du combat pour l'abolition entre la Restauration et la Seconde république. Cet intérêt est accru par le fait que, comme le montrent les publications récentes³, l'abolition est l'objet d'un renouvellement des études universitaires qui permet d'intégrer depuis peu son histoire⁴ dans le cadre de l'histoire de l'évolution des idées et des mutations sociales qui touchèrent l'Europe au XIX^e siècle.

Centrée autour des comportements adoptés par les Havrais, la première partie de l'ouvrage, entièrement construite autour de la contribution de Lucie Maquerlot, auteure d'une étude d'un intérêt de premier plan sur l'opinion des Havrais durant ce moment décisif que furent les années séparant l'adoption de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789) du début de la révolte de Saint-Domingue (juin 1791), permet de mesurer les résistances au projet abolitionniste dans une ville qui était devenue le second port de traite du royaume à la veille de la Révolution.

À partir du dépouillement de nombreux dépôts d'archives normands, elle met en évidence la force avec laquelle le spectre de l'abolition intéressa le débat politique havrais et, à travers la description des comportements des acteurs et de l'intensité des luttes que suscita l'esclavage, l'existence d'une véritable stratégie

². Cf. E. SAUNIER, « Le Havre, port négrier : de la défense de l'esclavage à l'oubli » in- *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, n°11, Nantes, p. 23-39.

³. On citera parmi les études parues depuis 2007 : Catherine REINHARDT, *Claims to memory beyond slavery and Emancipation in the French caribbean*, 2007, 216 p. ; Florence GAUTHIER, *L'aristocratie de l'épiderme. Le combat de la société des citoyens de couleur, 1789-1791*, 2007 ; N. SCHMIDT, *La France a-t-elle aboli l'esclavage ?*, Paris, Fayard, 2009 ; M. DORIGNY, *Les traites négrières coloniales. Histoire d'un crime*, Paris, 2009, 263 p. ; Ph. HRODEJ, *L'esclave et les plantations de l'établissement à la servitude à son abolition*, Paris, 2009.

⁴. Cf. (dir. O. PETRE-GRENOUILLEAU), *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes, P. U. R., 315 p.

d'endiguement témoignant d'un attachement particulièrement fort des Havrais à la traite qu'explique son développement tardif dans une région qui fut durement touchée par la crise qui affecta le textile rouennais à la fin du XVIII^e siècle. La force des résistances havraises, confirmée depuis l'étude pionnière de Lucie Maquerlot par de nombreux travaux sur la sociabilité et sur la traite illégale⁵ (1814-1848), invite à explorer avec plus d'ampleur la relation qui lia la société havraise à ce commerce que quelques esprits rebelles, à l'instar du naturaliste Dicquemare, eurent cependant le courage de dénoncer.

Malgré ces résistances, la montée des idées abolitionnistes marque en effet en Normandie la période qui sépare les années 1780 de l'Abolition de 1848. Cette avancée, regardée dans les cénacles savants puis à travers l'activité que déployèrent Guillaume de Félice et Alexis de Tocqueville, constitue le sujet de la seconde partie de l'ouvrage. Réceptacle naturel du mouvement de l'opinion des élites éclairées, l'Académie de Rouen fut, comme le montre Madeleine Pinault-Sorensen, un lieu où, en dépit des préjugés raciaux nés de l'anthropologie des Lumières, une sensibilité négrophile s'affirma dans les années 1780. Observant ce mouvement à travers le prisme de la production intellectuelle et artistique de trois académiciens de renom, l'auteure met principalement en lumière, entre le respect dû aux noirs prôné par le docteur Le Cat, la dénonciation franche du naturaliste havrais Dicquemare et la critique dans l'ombre du peintre Lemonnier, une variété de voies qui fait écho à celle du discours esclavagiste qu'exprimaient les Havrais qui défendirent la traite et annonce celle des abolitionnistes normands au XIX^e siècle. C'est en effet cette attitude qui ressort de la comparaison des actions engagées par Alexis de Tocqueville et par le pasteur de Félice présentées par Albert Nicollet et Yves Hivert Messeca car, en dépit d'une commune confiance dans la propagande écrite et dans « l'abolition immédiate », ce sont bien deux orientations différentes que

⁵. La liste des études consacrées à l'opinion et aux pratiques culturelles havraises depuis l'étude de Lucie Maquerlot est indiquée aux pages 80-81. Par ailleurs, les enquêtes menées dans d'autres ports négriers ont confirmé la spécificité de la force des résistances havraises. Cf. notamment : Elodie LE GARREC, « L'opinion sur la traite des Noirs dans un port négrier : l'exemple de Nantes (1814-1831) in- *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, n°10, p. 229-245.

préconisèrent ces abolitionnistes. La première, défendue par Tocqueville dans les pages qu'il consacre à l'esclavage aux Etats-Unis (*De la démocratie en Amérique*) puis à la Chambre des députés se caractérise par la défiance envers la mobilisation des masses et par la primauté accordée à la nécessité d'abolir l'esclavage afin de garantir la stabilité démocratique des États. La seconde, imprégnée des méthodes et des fondements moraux sur lesquels repose le modèle britannique, fait au contraire de l'émancipation des esclaves une nécessité au nom de l'Évangile imposant de mobiliser tous les échelons de la société. Le constat de ces différences constitue, au même titre que l'attitude des Havrais, une incitation à approfondir la recherche en cernant l'ensemble du milieu abolitionniste normand, lequel reste encore largement méconnu. C'est dans cette perspective que se situe l'étude d'Hélène Frébourg, présentée à l'occasion de cette journée d'études, sur la troisième grande figure de la mémoire de l'esclavage, le proclamateur de l'Abolition à la Réunion Joseph-Napoléon Sarda-Garriga qui, en se retirant en 1863 dans la commune de Mesnil-sur-l'Estrée (Eure) où il vécut jusqu'à sa mort en 1877, appartient à la Normandie. Alors que la politique qu'il mena dans l'île a été l'objet d'une historiographie importante⁶, l'auteure montre, à partir d'une étude critique de *l'Histoire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises*, un texte peu connu écrit par le journaliste anglophile Benjamin Laroche aux fins de justifier l'action du commissaire de la République envoyé à la Réunion par Schoelcher, en soulignant la conscience des enjeux politiques et économiques inhérents à l'abolition de « Sarda », la nécessité d'explorer le chantier de sa culture politique pour comprendre les motifs d'une nomination qui dépassent à l'évidence les prétendus liens qu'il aurait tissés avec son compatriote François Arago⁷.

⁶. Sur l'action de Sarda-Garriga à La Réunion cf. notamment : P. EVE, « Maurice, le modèle d'une abolition pour Bourbon ? » in- *Esclavage et abolitions dans l'Océan Indien (1723-1860)*, 2002, p. 239-253 et S. FUMA, *Le grand blocage 1830-1848 : abolition de l'esclavage à la Réunion ou « les illusions perdues de la monarchie de Juillet », 1830-1848*, Saint-Leu, P. du Développement, 1983, 36 p.

⁷. L'explication de l'amitié entre deux hommes originaires des Pyrénées-Orientales dans le désignation de ce républicain méconnu est notamment avancée dans la seule biographie sur Sarda-Garriga. Cf. J. DENIZET, *Sarda-*

Variété des stratégies de résistance et des voies abolitionnistes, tel est, avec le constat de la capacité de la question de l'esclavage à investir le débat public, le bilan de cette incursion dans la Normandie des abolitions. Ce tableau devait toutefois être resitué dans le cadre national et international d'une histoire qui intéressa trois continents et toutes les grandes puissances européennes. C'est à cette nécessité que répond la troisième partie de ce volume. Organisée autour de quatre contributions centrées autour du processus abolitionniste en France, au Royaume-Uni, dans les colonies espagnoles et aux États-Unis, elle rappelle, à travers les apports de recherches nouvelles comme l'action d'Étienne Polvérel à Saint-Domingue (M. Jacquemin), l'analyse de documents peu connus comme le dossier rédigé en 1844 par l'administration espagnole de Cuba inquiète pour la pérennité de l'esclavage dans l'île où s'était repliée la traite antillaise (A. Renault) et de précieuses mises au point historiographiques autour de questions fondamentales comme les motivations des abolitionnistes anglais (C. Révauger) ou la question en plein renouveau⁸ de l'indemnisation du travail servile (J. Barzman), que la variété du processus abolitionniste est due au triomphe de voies nationales, un triomphe lié à la lenteur de ce processus et à une défiance envers l'Angleterre qui était soupçonnée en exportant un modèle⁹, fut-il au service d'une cause des plus honorables, de vouloir servir ses ambitions d'hégémonie.

Garriga. *L'homme qui avait foi en l'homme*, Saint-Denis, Cahiers de notre histoire, 1990, 192 p.

⁸. À ce sujet, cf. : Frédérique BEAUVOIS, « La liberté pour solde de tout compte : indemnités et abolition française de l'esclavage » in - (dir. O. PETRE-GRENOUILLEAU), *op. cit.* p. 277-293.

⁹. Cf. O. PETRE-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, p. 270-279.